La Genève internationale et les élections d'octobre-novembre 2013

Ce mois de septembre 2013, les chefs des diplomaties américaine et russe, John Kerry et Sergueï Lavrov, se sont retrouvés à Genève durant 3 jours pour trouver un accord sur la destruction de l'arsenal chimique syrien.

A cette occasion, les caméras et microphones du monde entier se sont tournés vers Genève. Le nom de Genève a résonné partout, des images de la ville et des reportages sur elle ont nourri les télévisions, les journaux et internet.

Et comme cela fait du bien à la Suisse tout entière, malmenée ces temps sur le plan international, à l'image ternie par les accusations de paradis fiscal profiteur et égoïste, de receleur de l'argent plus ou moins propre de toutes provenances.

Cela faisait longtemps que Genève n'avait plus occupé de façon aussi intense et positive l'avant-scène internationale. En effet, la dernière fois que Genève avait obtenu un si grand premier rôle remonte à 1985, date de la rencontre Reagan – Gorbatchev. Depuis cette date, la Genève internationale n'était certes pas morte, mais somnolait, jouant les seconds rôles, ou même celui de figurant.

Il faut donc saluer ici les efforts et le succès de la diplomatie suisse, sous la conduite de Didier Burkhalter. Micheline Calmy-Rey, qui l'a précédé à la tête du Département des Affaires étrangères, travaillait aussi dans cette ligne. En effet, il n'y a pas d'automatisme pour obtenir les premiers rôles sur la scène internationale, et de nombreux pays et villes sont en compétition avec la Suisse et Genève, et offrent leur hospitalité et services pour aider à résoudre les contentieux et crises, ou organiser la coexistence des nations sur la planète.

Il faut donc se battre, mais se battre ne suffit pas. Se présenter sous son meilleur jour, mettre en avant la meilleure des plates-formes ne suffisent pas. Il y a une condition *sine qua non* qui doit être respectée: il ne faut pas prendre position pour l'une ou l'autre des parties. Il est impérieux de rester à égale distance des parties en conflit ou en désaccord, si l'on veut voir ses bons offices acceptés de tous. Et la Suisse a, dans le cas syrien, rempli à satisfaction cette condition.

Il y a, sur le plan international, un autre différend majeur dans la résolution duquel la Suisse a déjà beaucoup œuvré et où Genève peut jouer à nouveau le premier rôle: c'est celui qui oppose la Turquie et l'Arménie. Ce différend concerne les événements qui se sont déroulés en 1915 dans l'Empire ottoman et se cristallise autour du terme de "génocide" que revendiquent les Arméniens et que réfutent les Turcs.

Ce passé, même s'il remonte à un siècle, empoisonne aujourd'hui les relations entre les deux pays et crée des tensions néfastes et dangereuses.

Un grand espoir est né en octobre 2009, lorsque, grâce aux efforts de médiation de la Suisse, ont été signés les Protocoles de Zurich, en présence des ministres des Affaires étrangères Mmes Calmy-Rey et Clinton, et MM Kouchner et Lavrov d'une part, et ceux de Turquie et d’Arménie, d'autre part.

Ces protocoles constituent une feuille de route et permettront à la Turquie d'ouvrir sa frontière avec son voisin arménien, soulageant l'étouffement économique de celui-ci. Ils permettront également la création d'une commission d'historiens pour un examen scientifique impartial des données historiques et archives concernant les deux pays, et amener un éclairage historique et non plus mémoriel sur les événements de 1915.

On peut espérer que le climat de détente et de paix que créent ces protocoles profitera également aux relations entre l’Azerbaïdjan et l'Arménie, et favorisera une solution où l'Azerbaïdjan retrouvera son intégrité territoriale, permettant ainsi à des centaines de milliers de réfugiés azéris arrachés à leurs terres de revenir dans leurs villes et villages.

Alors que la Berne fédérale poursuit, dans le cadre des Protocoles de Zurich, ses efforts de médiation entre la Turquie et l'Arménie, Genève pourrait, comme dans le cas syrien, briller de tous ses feux en offrant son cadre et ses bons offices aux deux pays.

Mais pour que Genève soit acceptée par les 2 parties, elle ne doit prendre position ni pour l'une, ni pour l'autre. Dans ce contexte, le projet d'édifier un "monument au génocide arménien" sur le territoire genevois, et particulièrement dans le Parc de l'Ariana, est non seulement malheureux, mais constituerait une erreur grave.

Pour revenir à la crise syrienne, est-ce que Genève serait un cadre acceptable pour la recherche de solutions, est-ce qu'une conférence internationale y serait possible si l'on dressait sur son sol un monument qui honorerait l'une des parties tout en vouant aux gémonies l'autre partie concernée (ou: au détriment de l'autre) ?

Le Parc de l'Ariana, situé à deux pas de l'ONU, deviendrait, avec ce monument, une vitrine d'exposition et de propagande servant la cause d'une des parties. Le mémorial qu'il abriterait deviendrait ainsi un merveilleux outil de propagande mondiale, sur un site fréquenté par les touristes de tous les pays, avec les Nations Unies ou la Croix-Rouge en arrière-fond.

L'ONU, qui a l'Ariana sous ses fenêtres, serait elle-même mise en difficulté. En effet cette organisation doit être neutre: c'est la condition première de son bon fonctionnement. Il est souhaitable que l'ONU soit accueillie dans un pays pareillement neutre, où les délégations de tous les Etats membres puissent se sentir à l'aise. Est-ce que cette condition est encore remplie si la Ville-hôte tranche des questions controversées et va narguer l'ONU en plaçant sous son nez la preuve tangible qu'elle a d'ores et déjà pris parti ?

Les nouveaux Conseil d'Etat et Grand conseil qui sortiront des urnes lors des prochaines élections (6 octobre et 7 novembre 2013) auront une

Le nouveau Conseil d'Etat qui sortira des urnes lors des prochaines élections (6 octobre et 7 novembre 2013) aura une responsabilité déterminante pour l'avenir de la Genève internationale, notamment de par la nouvelle Constitution. Ses décisions concerneront aussi la Suisse et les pays du monde, vu le statut international de Genève, avec sur son territoire le siège des Nations Unies. Au nouveau Grand conseil également incombera un rôle très important.

Dès lors, et quelles que soient par ailleurs votre sensibilité et vos préférences politiques, nous pensons qu'il est d'une grande importance d'inclure dans vos réflexions, au moment du vote, les perspectives concernant la Genève internationale, notamment à la lumière des considérations développées ci-dessus.

Pour contribuer au débat et nourrir vos réflexions, nous avons interrogé les candidats autour de cette problématique. Nous publierons leurs réponses ici très prochainement.